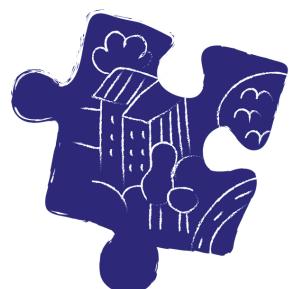


# Conseil de quartier Centre du 11 juin 2025

Maison Saint-Louis



## Compte-rendu

### Compte-rendu proposé par les Habitants Co-animateurs

- Présents :
- **Ville de Rennes et Rennes Métropole** : Lénaïc BRIERO, Adjointe à la sécurité, Didier le BOUGEANT, Adjoint au commerce, Délégué au Quartier Centre, Tifenn CONTIVAL, Benoît HOUILLOT, Françoise COLIN (Direction du Quartiers Centre), Gérald GUERDAT, coordinateur au Centre d'Accueil, d'Accompagnement à la Réduction des Risques pour Usagers de Drogues de Rennes (CAARUD), Quentin PIEL, Chargé de mission mobilité chez CITIZ, un service de Rennes Métropole
- **Habitants Co-animateurs** : Aricia HERMANN, Bertrand COUASNON, Agnès AIGRET-MIRIEL, Gilles PHILLIPART

- Excusés :

- **Habitants Co-animateurs** : Brigitte ELEOUET, Karim CISSE

53 personnes étaient présentes au Conseil de quartier, 29 femmes et 24 hommes.

#### 1-DOTATIONS DE QUARTIER

Rappel de Tifenn CONTIVAL, Directrice du quartier Centre : enveloppe de 6 000,00 € pour l'année 2025.

##### -Fête des ateliers du Phakt

Projet quartier du Colombier.

Organisation des 50 ans de l'immeuble de l'Éperon

Danseuse le samedi 14 juin et pique-nique géant le dimanche 15 juin

Somme allouée : 1 300 €

##### -Association Chic On Y Est pour l'inauguration de la rue Chicogné, le 17 juin à 16h30

Présentation de la transformation de la rue, avant/après.

Inauguration de la rue le 17 juin : atelier vélo, tatouages éphémères, goûter

Somme allouée : 1 000 €

##### -Association de la place du Champ Jacquet, octobre 2025

Fête prévue sur la nouvelle place après travaux. A priori, le dimanche 05 octobre 2025, à confirmer.

Restauration, maquillage enfants

Somme allouée : 800 €

La dotation quartier a été entièrement soldée pour l'année 2025.



## 2- Débordements de terrasses, nuisances sonores en centre-ville, livraisons, balayeuses bruyantes, vente à emporter, consommation de drogue sur la voie publique et halls d'immeubles.

Lénaïc Briéro et Didier Le Bougeant sont présents pour répondre aux remarques et propositions des habitants co-animateurs et riverains du centre-ville.

Par ailleurs, des riverains au conseil de quartier, sont exaspérés par les faits suivants :

-Une personne dont le mari exploite un bar traduit l'exaspération des exploitants qui respectent les lois en vigueur devant la désinvolture d'autres exploitants qui eux ne sont jamais sanctionnés.

-Uber Eats : le regroupement de plusieurs livreurs de plateforme de livraison génère de nombreuses nuisances sonores.

À ce titre, d'autres villes ont trouvé la solution en exigeant que ces livreurs se positionnent dans des zones non résidentielles (proposition émise par les personnes présentes).

-Un riverain du Carrefour Jouaust (bas des Lices) signale des nuisances sonores importantes qui impacte l'ensemble du secteur (générées par les bars « le Gazoline » et « l'Amaryllis »). Plusieurs plaintes ont été déposées ; pour autant, la situation est toujours la même, les riverains s'épuisent et sont exaspérés.

Un travail a été mené par la collectivité en lien avec la préfecture ayant mené à une fermeture administrative de la terrasse puis de l'établissement.

Les mesures de fermeture sont exclusivement prononcés par la préfecture.

-Préoccupation autour de la multiplication des logements de type AirBnB et constat de l'absence de contrôle suite à l'arrêté municipal « règlement portant sur les changements d'usage vers les meublés touristiques et mise en place de mesures de régulation du marché de la location privée (modifié le 16/09/2024) »

-Point de crispation sur les terrasses : des riverains du square Ligot signalent l'absence totale d'un règlement clair, lisible et équitable des droits de terrasses.

Cet état de fait induisant des mécontentements entre exploitants sur les surfaces attribuées, générant un fort mécontentement des riverains voyant certaines terrasses s'étendant exagérément sur l'espace public et empêchant certains riverains d'accéder à leur domicile et empêchant des personnes à mobilité réduite d'emprunter le trottoir. Malgré plusieurs signalements, la situation perdure.

Des contraintes techniques ne permettent pas d'enclencher du mobilier sur la placette pour délimiter les deux terrasses. La clarification des deux terrasses va être mise en place par un dispositif validé par la Police Municipale : un marquage de délimitation sera réalisé en octobre.

-À noter que le service au comptoir de certains bars génère des nuisances supplémentaires.

-Témoignage d'un riverain qui dénonce un point de deal et le regroupement régulier de 15-20 personnes, toujours les mêmes avec leurs chiens en nombre qui ont investi le square pour consommer de l'alcool, se droguer, mettre de la musique.

-Concernant les livraisons : nuisances sonores, pollution atmosphérique, problème de sécurité dans des rues très étroites. Il est également constaté par les riverains un non-respect de la réglementation horaire.

À cet effet, la direction de quartier a proposé une visite de l'entreprise STEF à l'ensemble du conseil de quartier le 1<sup>er</sup> juillet 2025, visite destinée à exposer le fonctionnement d'une plateforme de livraison.

-Il est noté également les nuisances générées par les balayeuses, très tôt le matin.

À la suite des échanges avec le service propreté des modifications d'horaires ont pu être mises en place sur le secteur Saint-Germain.

Didier Le Bougeant expose les actions entreprises par la municipalité concernant ces sujets :

Terrasses :

Action de la Police Municipale les jeudi, vendredi, samedi soir jusqu'à 02h30 du matin.

Tournées tous les soirs avec des contrôles.

Il y a une déambulation commune Police Municipale et Police Nationale pour se déplacer en nombre et en brigade dès 16 h.

En 2024 : 412 interventions et 138 rapports

30 rappels à la réglementation

17 procédures de suspension de terrasses (jeudi, vendredi, samedi)

Il est rappelé que la fermeture administrative d'un établissement dépend de la préfecture.

Plusieurs cas d'établissements sont cités.

### 3-Tifenn Contival :

Proposition de rajouter un rack vélo pour contraindre les terrasses en termes de dimension (square Ligot). Idée de séparer les 2 terrasses en cause : réponse apportée paragraphe 2.

Elle nous rappelle l'importance de signaler tout débordement sur l'application « Ici Rennes » (liens ci-dessous)

<https://play.google.com/store/apps/details?id=com.ecitiz.ubiloop.icirennes&hl=fr&pli=1>

<https://apps.apple.com/fr/app/ici-rennes-ville-et-m%C3%A9tropole/id6468658116>

Prenant acte de ces statistiques et néanmoins confrontés à la persistance de l'ensemble des nuisances, les membres du conseil de quartier demandent aux élus de revenir vers eux lors du prochain conseil de quartier de l'automne pour exposer clairement les actions menées concrètement par la municipalité afin de mettre un terme à ces nuisances qui perturbent gravement la qualité de vie des habitants du centre-ville.

(Se référer au document joint présenté aux élus en décembre 2023)

[https://drive.google.com/file/d/1ZFAtreGI9XGRocJ7lHtQrbDXsofdwUPt/view?usp=drive\\_link](https://drive.google.com/file/d/1ZFAtreGI9XGRocJ7lHtQrbDXsofdwUPt/view?usp=drive_link)

La loi électorale constraint à partir du 1<sup>er</sup> septembre l'ordre du jour des conseil de quartier à une obligation de réserve.

Lors du prochain conseil de quartier, il n'y aura pas de débat, sur les questions de propreté, de sécurité et de tous les sujets relevant de la campagne municipale.

### 4- Intervention de Gérald GUERDAT du CAARUD pour présenter la structure et les dispositifs réalisés sur l'espace public et dans leur établissement AIDES.

Permanences au 43, rue St Hélier.

Augmentation du nombre de personnes consommant sur la voie publique.

Le rôle du CAARUD :

-Accueil des personnes

-Distribution de matériel stérile (évite les contaminations VIH, hépatites)



- Accompagnement vers le soin
- Accompagnement vers le droit (logement ...)
- Médiation
- Maraudes en centre-ville 3 fois par semaine

Cocaïne : il n'existe pas de produit de substitution contrairement à l'héroïne.

Crack : comportement très speed

En tant que consommateurs, on recense 30 % de femmes et 70 % d'hommes.

Gérald GUERDAT nous explique les moyens pour communiquer si l'on se retrouve face à une personne en train de consommer de la drogue. Il faut laisser la personne consommer et ensuite on peut communiquer.

Recommandation : si vous trouvez du matériel abandonné, ne le touchez pas et signalez sur l'application « Ici Rennes ».

## 5-Présentation du service d'autopartage Citiz, un service de Rennes Métropole

Quentin Piel nous présente un diaporama sur le service CITIZ :

<https://rennes.j-doc.com/s/wGNSGkaaGGFzBmE>

96 véhicules en libre-service 24h/24, 7 jours/7. 13 nouveaux véhicules vont être rajoutés à la flotte existante :

CITIZ, Place des Colombes-Immeuble Hermès-9<sup>ème</sup> étage :

tel : 02 23 21 07 47 -mail : [rennesmetropole@citiz.fr](mailto:rennesmetropole@citiz.fr)

## 6-Présentation du nouveau directeur du Jeu de Paume

Stéphane GUIRAL se présente. Il est le nouveau directeur et nous invite à venir au Jeu de Paume, rue Saint Louis : <https://www.jeudepaumerennes.fr/>

## 7-Mésusages Square Claude Ligot : proposition par les habitants et les services

Nous ressentons une vive exaspération de riverains sur des situations récurrentes de nuisances.

-Point de crispation sur les terrasses : pas toujours de tracé, pas de sanctions.  
Dépassements du métrage.

-Témoignage d'un riverain qui dénonce un point de deal et le regroupement régulier de 15-20 personnes, toujours les mêmes avec leurs chiens en nombre qui ont investi le square pour consommer de l'alcool, se droguer, mettre de la musique.

## 7-Cet été à Rennes : Présentation des temps forts par Tifenn Contival

- Balade vélo, 9 juillet
- Balade littéraire, 24 juillet
- Forum associatif, 7 septembre

Fin de réunion à 22h

Prochain et dernier conseil de quartier en octobre